



Sapeur-pompier volontaire :

Pourquoi pas vous ?

Vous souhaitez vous engager au service des autres.

Un domaine d'activité vous offre toutes ces possibilités ! En devenant sapeur-pompier volontaire :

- vous vous intégrez à un groupe qui partage des valeurs de solidarité et cultivez votre esprit d'équipe,
- vous vivez des expériences fortes et riches en émotions, dans une relation de proximité avec la population,
- vous bénéficiez d'une véritable formation technique.

Le nombre de sapeurs pompiers du CPI de TRIGNY s'élève à 16.

Ils constituent l'un des maillons essentiels de la chaîne des secours.

De 16 à 55 ans, tout le monde peut s'engager en tant que sapeur-pompier volontaire. Hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, quel que soit son métier et sa disponibilité, quelle que soit sa motivation.

Les femmes représentent au niveau national 14 % des effectifs de Sapeurs-Pompiers.

Désormais il n'est plus nécessaire de tout savoir faire pour devenir Sapeur-Pompier volontaire, on peut uniquement choisir de faire du secours à personnes (plus de 70 % de nos interventions) et par la suite, si on le souhaite se former aux opérations diverses et à l'incendie. Ce qui permet au bout de seulement 5 jours de formations de pouvoir faire ses premières interventions.

Vient ensuite le plus important, à savoir les liens qui se créent entre les membres d'une même équipe et qui fait que devenir sapeur-pompier volontaire n'est pas qu'exercer une nouvelle activité, c'est aussi adopter une nouvelle famille.

Pour plus amples renseignements vous pouvez vous adresser à :

SGT GODFROY Sylvain 06 89 10 52 06 cs.godfroy@laposte.net